

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

\*Date de Convocation : 27/03/2025

\*Date d'Affichage : 27/03/2025

\*Conseillers en exercice : 9

\*PRESENTS : 2

\*VOTANTS : 1

Vu les statuts du 11/03/1980 de la Caisse des Ecoles Publiques de Margency,  
L'an deux mil vingt-cinq, le 2 avril à 9 heures 30 le Comité de la Caisse des Ecoles légalement  
convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Président de la Caisse des Ecoles.  
2<sup>ème</sup> convocation suite à réunion du 26/03/2025 où absence de quorum.

Étaient présents : Messieurs BRUN Thierry et PLAIGNAUD Michel.

Absentes Excusées : Mesdames Isabelle LACOUR et Fabienne MAVOUNGOU.

Absents : Messieurs Vincent BLANGY, Stéphane CHEPPTTELL et Fodié DIARRA,  
Mesdames DESPIAU Typhanie et Murielle FANOUILLERE ;

Monsieur PLAIGNAUD a été élu Secrétaire de séance..

\*\*\*\*\*

Déli. 2 COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES  
ANNEE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après que le Président se soit retiré et que Monsieur PLAIGNAUD prenne la Présidence du  
Comité de la Caisse des Ecoles le Compte Administratif au vote.

ADOpte le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles comme suit :

## CHIFFRES EN €UROS

Libellé	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES</b>				
Résultats reportés CA 2023	0,00			1 274,46
Opérations de l'exercice 2024	1 205,62	151,43	3 026,81	3 255,00
<b>Totaux</b>	<b>1 205,62</b>	<b>3 416,89</b>	<b>3 026,81</b>	<b>4 529,46</b>
Résultats Définitifs		2 211,27		1 502,65

**DONNE** tous pouvoirs au président pour l'exécution de la présente délibération

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de cet acte, dès  
sa transmission en Sous - Préfecture.  
Affiché le .....



Fait à Margency, le 3 avril 2025  
Le Président,  
Thierry BRUN

